

Mont-Sujet libre dénonce des accords secrets

Energie Cela fait des années qu'un projet de parc éolien est dans l'air du Plateau de Diesse. Il en faudra quelques autres pour savoir s'il aboutira ou non. Quoi qu'il en soit, le débat est lancé.

Emile Perrin

«Nous ne sommes pas des anti-éoliens fanatiques, mais des citoyens qui se posent des questions et qui militent pour que la population puisse disposer d'informations transparentes.» Président de Mont-Sujet libre, Christian Chopard et son association ont obtenu la publication des documents signés par les autorités de ce qu'étaient, en 2012, les communes de Lamboing et Diesse avec Groupe E Greenwatt. Des intentions de collaboration et des conventions reprises par la Commune fusionnée de Plateau de Diesse, au 1er janvier 2014 et déclarées «strictement confidentielles».

Il a ainsi fallu plus d'une décennie pour découvrir que «la Commune s'engage à faire valoir son poids politique sur les autorités locales, régionales et cantonales pour favoriser le développement harmonieux des projets des partenaires et à favoriser l'adhésion des propriétaires fonciers ainsi que de la population impactée». «Je comprends que des contrats soient signés, et c'est normal. Mais ils n'ont jamais été mentionnés en assemblée communale. Ils ont été rendus publics uniquement parce que nous avons fait valoir la loi sur la transparence», continue Christian Chopard.

Au détriment de la population

Du côté du Groupe E, on assure agir de la sorte: «Ils n'avaient pas été diffusés parce qu'ils n'avaient pas été demandés. Dès que cela a été fait, nous les avons rendus publics. Il n'y a aucun objectif de dissimuler quoi que ce soit», argue Stéphanie Ghinsberg Godfrine, porte-parole du promoteur, au micro de TeleBilingue.



Le Groupe E et la Commune de Plateau de Diesse entendent ériger des éoliennes sur le Mont-Sujet. Mais tout le monde ne l'entend pas de cette oreille.

archives Bist/Stéphane Gerber

Une goutte d'eau dans les reproches que Mont-Sujet libre adresse aux autorités. «Il est clair que l'objectif consiste à ce que la population soutienne le projet», embraie Christian Chopard. «Mais elle n'a aucune idée de ce que représente le fait d'avoir des éoliennes de cette taille (réd: 150 m) sur le Mont-Sujet. Elle n'en sait pas davantage sur les nuisances qu'engendreront leur présence et leur construction. Elle va être mise devant le fait accompli.»

Le vote consultatif organisé en 2015 qui avait débouché sur une acceptation à plus de 80% des 45% de votants ne convainc pas plus le président.

«La communication avait été unilatérale et n'avait pour but que de vendre des éoliennes à Monsieur et Madame Tout-le-monde. La situation est exactement la même aujourd'hui», avance Christian Chopard.

Par ailleurs, l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) avait, en 2019, voulu retirer le site de Mont-Sujet du plan directeur cantonal. Une décision qui avait été invalidée par le Canton après un recours formulé par la Commune de Plateau de Diesse et l'association Jura bernois.Bienne (Jb.B). «En recourant, les autorités ont ainsi défendu les in-

térêts du promoteur, au détriment de ceux de la population», écrit Mont-Sujet libre dans son argumentaire.

Vote consultatif

On n'est toutefois pas au bout de la liste des griefs. «La Commune joue un double rôle dans ce dossier», pointe encore l'association. «Elle est à la fois signataire d'une convention l'obligeant à soutenir le projet et instance de préavis pour le plan de quartier et le permis de construire. Ce conflit d'intérêts compromet l'objectivité et l'indépendance nécessaires à une évaluation impartiale du projet.»

Même si elle n'était pas en poste au moment de la signature des conventions, Catherine Favre Alves répond en tant que maire de la commune de Plateau de Diesse. «Au lieu de soumettre l'objet en assemblée, les autorités sont allées plus loin à travers le vote consultatif. Au lieu d'une centaine de citoyennes et citoyens, ils étaient environ 700 à se prononcer. La volonté est réelle», argumente-t-elle. «Quant au recours, la Commune n'était pas au premier plan. Elle s'est jointe à Jb.B pour défendre les intérêts de la région. Le recours a été formulé en ce sens, pour participer à la transition énergétique,

et non pour servir le promoteur. Et à propos du conflit d'intérêts, il faut savoir que la Commune n'a pas le pouvoir de délivrer des permis de construire, c'est du ressort du Canton.»

Transition énergétique

Même si les montants en jeu pour la Commune ont été censurés dans les documents publiés, l'intérêt financier n'apparaît pas négligeable. «La convention stipule que le promoteur s'engage à verser une somme dès que le site de Mont-Sujet est intégré au plan directeur régional. Le recours est ainsi notamment motivé par des intérêts financiers évidents», détaille Christian Chopard. «Nous sommes soucieux de nos finances et ne voulons pas augmenter les impôts. L'aspect financier ne constitue pas la motivation principale et ce n'est pas le débat actuel. Mais la Commune ne percevra pas que des miettes comme certains le prétendent», contre Catherine Favre Alves.

Au final, les deux parties se rejoignent tout de même sur un point. Quand l'heure sera venue de retourner aux urnes, il faudra que la population puisse se prononcer en toute connaissance de cause. Reste à déterminer la définition exacte d'une information transparente.

Ultime précision, une séance d'information se déroule ce mercredi soir, à 19h, au Batoir de Diesse. Avec pour intervenants, Jacques Mauron, directeur général du Groupe E, et Christophe Ballif, directeur du laboratoire de photovoltaïque de l'EPFL et du Centre d'énergies durables au CSEM. «Une séance sur la transition énergétique», précise Catherine Favre Alves.

La Mosquée de Madretsch sur le pont pour le ramadan

Bienne Pour les presque deux milliards de musulmans qui le pratiquent, le ramadan a débuté le 28 février. Les membres de la Mosquée de Madretsch oscillent entre préparatifs et célébrations.

Simon Petignat

Coucher de soleil sur le quartier de Madretsch. La mosquée du même nom se remplit progressivement. C'était samedi dernier. Une quarantaine de personnes se mettent en rang. L'imam récite la prière de rupture du jeûne. Les fidèles plongent en eux-mêmes. Après l'invocation, Mohamed Ben Messaoud, président de l'association responsable des lieux, sort de son recueillement et coordonne la suite des festivités. «Chaque soir, nous organi-

sons un repas pour une cinquantaine de personnes. Il s'agit de personnes seules, dans le besoin économique, mais aussi social. Rompre le jeûne en communauté est quelque chose d'important», souligne-t-il. Au moins autant de bénévoles assument l'organisation du ramadan qui, cette année, se tient du 28 février au 30 mars.

Une tente montée pour l'occasion jouxte le lieu de culte. Quelques membres du staff s'assurent que personne ne manque de soupe. «Le plat s'appelle «chorba», c'est

une spécialité tunisienne, ou algérienne, préparée par une sœur», expose un volontaire, recueillant agneau et pois chiches à la louche. «Des familles se passent le relais en cuisinant chacune leur tour», ajoute son équipier.

À l'intérieur, certains fidèles continuent à prier. Solidarité et introspection, les deux valeurs cardinales du ramadan, explique Mohamed Ben Messaoud. «Il y a l'aspect spirituel, très personnel, lié au jeûne et à la prière. Et puis, il y a la dimension sociale. Le ramadan rime avec partage et générosité», note-t-il. «Les gens sont encouragés à faire des dons pour les personnes dans le besoin. Ici, nous organisons une cotisation destinée aux demandeurs d'asile.» Zakat al-Fitr, l'au-

même obligatoire, doit être versée avant la fin du mois sacré.

Les ONG au menu

Ces quelques semaines de piété comptent aussi dans l'agenda des organisations humanitaires. La Mosquée de Madretsch organise en effet d'autres collectes, en lien avec l'actualité et selon les souhaits des fidèles. «Nous récoltons de l'argent pour les démunis à Gaza, au Yémen ou encore au Soudan, auprès de pratiquants sensibles à ces différentes causes», poursuit Mohamed Ben Messaoud. En 2023, 20'000 francs avaient été collectés pour les victimes du séisme en Turquie et en Syrie.

Vient l'heure de la récitation du Coran dans une mosquée maintenant bondée. Quelque



Les bénévoles de la Mosquée de Madretsch ont servi des repas, samedi soir, principalement à des personnes seules.

TeleBilingue

200 personnes se massent à l'entrée ou se frayent un chemin vers les tapis. Dans la salle du haut, les hommes, dans celle du bas, les femmes. L'entier

du Coran est lu à haute voix pendant le mois du ramadan. Premiers jours, premiers soirs, l'imam commence par les premières pages.